

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 novembre 2018

Objet : Fixation de la tarification de la prestation « paie/carrière » pour les nouveaux adhérents

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 novembre deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 novembre 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL.

Avaient donné procuration : Monsieur Didier DOUSSET à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Lamy KIROUANI à Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAUNAY à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Hervé LIEVRE, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sophie VALLY à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur André VEYSSIERE à Monsieur Anthony MANGIN.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Madame Nadia SEISEN, Monsieur Ali ZAHY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Fixation de la tarification de la prestation « paie/carrière » pour les nouveaux adhérents

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et en particulier son article 25,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2012-06 du 5 mars 2012 relative à la fixation des tarifs des prestations exécutées par les directions et services ressources du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu le budget de l'exercice 2017,

Vu la délibération n° 2017-33 du 25 septembre 2017 relative à la Création d'une prestation "Paie / Gestion administrative" et fixation des tarifs,

FIXE la tarification, ainsi qu'il, pour l'ensemble des collectivités et établissements qui adhèreraient à la prestation de paie et de conseil pour la gestion administrative des personnels (hors forum métropolitain du Grand Paris, Boucle Nord de Seine et syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers) à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Détail de la prestation	Montant
Forfait d'admission de la collectivité ou de l'établissement	3 000 €
Création initiale des dossiers des agents sur le logiciel SIRH CIRIL ; ainsi que pour tout nouveau dossier	30 € /dossier
Prestation paie	9 € par bulletin et par mois
Taux horaire pour la gestion administrative et le suivi de la carrière des fonctionnaires, ainsi que pour la situation des agents contractuels	60€ /heure

Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne